

COMMUNIQUÉ
du
Comité de Défense des Riverains
du Tronc Commun A4-A86
[Bureau Élargi]
et
Associations

Nos objectifs, comme suite à l'avant-projet présenté par la Direction Régionale de l'Équipement pour le Tronc Commun A4-A86 :

- A) Engagement sur la mise en place du financement nécessaire.

- B) Refus du scénario A et amendement du scénario B.
 - 1. Non création de voie de roulement ou d'arrêt d'urgence supplémentaire aux viaducs existants, en raison notamment de l'année de fonctionnement satisfaisant du système mis en place, non accidentogène, et fluidifiant suffisamment la circulation (aux dires même de la DRE).
 - 2. Protection phonique probante par la mise en place d'écrans absorbants en nombre et qualité nécessaires à une réduction du bruit, ramenant celui-ci au plus au minimum des normes réglementaires, et d'une esthétique satisfaisante.
 - 3. En application de la loi sur l'eau, récupération et traitement des eaux de ruissellement des chaussées des viaducs existants dans des stations enterrées et éloignées le plus possible des habitations.
 - 4. Analyse détaillée des risques liés à la pollution atmosphérique des viaducs existants et mise en œuvre de solutions.
 - 5. Suppression de la pollution lumineuse liée à l'éclairage autoroutier actuel.
 - 6. Fonctionnement des chantiers sur les deux rives exclusivement dans les terrains d'emprise, sans utilisation des voies communales, par voie fluviale ou directement par les chaussées existantes des viaducs. Après chantier, restitution de terrains non pollués.
 - 7. Minimisation de l'ampleur des travaux d'infrastructure :
Conception des écrans absorbants et de leurs ancrages le plus possible en dépendance directe avec les ouvrages existants et notamment adoption de solutions évitant toute nouvelle pile en Marne et réduisant le nombre de fixations éventuellement nécessaires au sol.
 - 8. Réhabilitation et réutilisation des terrains d'emprise, propriété de l'Etat, conformément aux vœux des riverains.
 - 9. Réhabilitation des Quais de la Marne et de Polangis, du canal de Polangis et du Boulevard des Alliés.
 - 10. Prise en compte de la nécessité s'assurer la continuité des protections mises en œuvre dans l'emprise totale du projet.

C) Des objectifs concomitants :

1. Intégration dans le projet d'une circulation douce entre le Bois de Vincennes et le Parc du Tremblay, indépendante des viaducs existants.
2. Création d'une liaison Quai de la Marne – Carrefour de Beauté située sur les terrains d'emprise de A4-A86, au Nord des viaducs, intégrant les circulations douces.

Le Comité de Défense des Riverains du Tronc Commun A4-A86 :

[Les membres du Bureau élargi]

- Pierre AUBRY, Président du Comité, Maire de Joinville-le-Pont, Conseiller général du Val-de-Marne,
- Georges NÉRIN, Vice-Président du Comité, Maire Adjoint de Joinville-le-Pont,
- Gérard ROUGÉ, Vice-Président de l'ASEP (« Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis »), Secrétaire du Comité,
- Daniel BESSON, « ASEP », Trésorier du Comité,
- Michel LAVAL, Conseiller municipal de Joinville-le-Pont (liste « Joinville Autrement, les écologistes pour Joinville »)
- Benoît WILLOT, Conseiller municipal de Joinville-le-Pont ((liste « A gauche, au pluriel »)
- Michel RIOUSSET, ASEP

Les associations :

- Xavier MOUFLARD, Président de « l'ASA (Association Syndicale Autorisée) des Riverains du Canal de Polangis »,
- Joël LENGLIN, « ASA » et « ASEP »,
- Philippe KLEIN, Président du « Comité de l'Île Fanac »,
- Jean-Louis ESTEVE, « Comité de l'Île Fanac »,
- Anne MEUNIER, Présidente de « Joinville-Ecologie ».
- Isabelle REBEIX, Présidente de « Joinville Rive Droite »,
- Sylvie MERCIER, « Joinville Rive Droite », Maire Adjoint de Joinville-le-Pont,
- Marc ARAZI, Président de « l'Association du Coteau de Nogent » (ACN),
- Michel CLÉMENT, Secrétaire de « l'ACN »,
- Robert GÉLINET, Coordonnateur du « Groupement des Riverains du Quartier du Tremblay » à Champigny-sur-Marne.

Réunis à la Mairie de Joinville-le-Pont le 28 novembre 2006

Contact

Hôtel de Ville de Joinville-le-Pont

Paloma Lambry

Directeur de Cabinet du Maire

Tél. : 01 49 76 60 13 - 01 49 76 60 00 poste 6397

ou

Secrétariat de M. Georges Nérin

Tél. : 01 49 76 60 45 - 01 49 76 60 00 poste 6229